

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 20 septembre 2018 à l'école Saint-Édouard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Amélia Audet	enseignante
Martin Boyer,	parent
Colette Ferland,	enseignante
Kim Hewitt	représentante de la communauté
Isis Reyes	enseignante
Hélène Robert,	parent
Alain Roy,	représentant du service de garde
Frédéric Tracey,	parent
Robert Vaillant,	parent
Lilianne Ward	parent

ÉTAIENT ABSENTS :

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
----------------	---------------------------------------

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Lysanne Legault,	directrice de l'école
------------------	-----------------------

PUBLIC PRÉSENT

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Lysanne Legault, directrice, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Monsieur Alain Roy d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants au varia: 25.1 sécurité; 25.2 maternelle.

Adopté à l'unanimité

21CE1819-001

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Chacun se présente à tour de rôle.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 juin 2018

Il est proposé par Monsieur Frédéric Tracey et appuyé par Monsieur Alain Roy d'adopter le procès-verbal du 11 juin 2018.

Adopté à l'unanimité

21CE1819-002

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucune discussion à ce point.

6. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Formulaires à remplir par tous les membres.

7. ÉLECTIONS D'UN(E) PRÉSIDENT(E)

Il est proposé par Monsieur Frédéric Tracey et appuyé par Monsieur Alain Roy d'adopter l'élection de Monsieur Martin Boyer à la présidence du CÉ 2018-2019.

21CE1819-003

Adopté à l'unanimité**8. Élection d'un(e) substitut à la présidence**

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey d'adopter l'élection de Madame Lilianne Ward comme substitut à la présidence du CÉ 2018-2019.

21CE1819-004

Adopté à l'unanimité**9. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE**

Lilianne Ward agira comme secrétaire du CÉ pour l'année 2018-2019.

21CE1819-005

Approuvé à l'unanimité**10. MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ**

Madame Kim Hewitt se présente. Madame Lysanne Legault explique le rôle du membre de la communauté. Elle n'aura pas droit de vote mais peut donner son opinion lors des discussions. Il reste 1 place de disponible.

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Madame Hélène Robert d'approuver Madame Kim Hewitt comme membre de la communauté.

21CE1819-006

Adopté à l'unanimité**11. COMPOSITION DU CÉ, FONCTIONNEMENT, FONCTIONS ET POUVOIRS**

Madame Lysanne Legault donne le document à Madame Kim Hewitt pour révision et le donnera aux autres membres qui ne l'ont pas.

Elle explique la composition du CÉ : 5 parents et 5 membres du personnel. La direction n'a pas droit de vote.

12. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

La durée des rencontres est de 2 heures. Il est possible de voter des prolongations de 15 minutes pour une durée maximale de 3 heures.

Les procès-verbaux seront une synthèse de la rencontre.

La direction demande si les membres désirent faire des changements. Aucun changement n'est demandé.

Il est proposé par Monsieur Frédéric Tracey et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'adopter les règles de régie interne.

21CE1819-007

Adopté à l'unanimité**13. ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER DES SÉANCES**

Les rencontres se tiendront les lundis à 17h30 à l'école aux dates suivantes :

- | | |
|-------------------|----------------|
| - 29 octobre 2018 | - 1 avril 2019 |
| - 3 décembre 2018 | - 6 mai 2019 |
| - 4 février 2019 | - 10 juin 2019 |

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Madame Amélia Audet d'adopter le calendrier des séances.

21CE1819-008

*Adopté à l'unanimité***14. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019 ET TRÉSORERIE**

Le conseil d'établissement possède un budget de 200\$ qui peut servir :

- Pour des formations;
- Pour du matériel aux fins des activités du CÉ;
- Pour un léger lunch;
- Pour défrayer les coûts de gardiennage;
- Pour le transport.
- La direction est en charge de ce budget.

Il n'est plus possible d'utiliser ce budget pour remettre des bourses aux élèves.

Il est proposé par Madame Hélène Robert et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey d'adopter le budget du conseil d'établissement et trésorerie.

Adopté à l'unanimité

21CE1819-009

15. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES/SOLLICITATION AUPRÈS DES ÉLÈVES

Monsieur Alain Roy explique que le coût de l'activité échec est plus élevé car le temps de l'activité est plus long, soit 1h30 au lieu de 30 minutes. Les élèves font aussi partis du club d'échec de Granby.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey d'approuver les activités parascolaires/sollicitation auprès des élèves.

Approuvé à l'unanimité

21CE1819-010

16. PARTENARIAT AVEC UN ORGANISME DE CHARITÉ POUR L'HALLOWEEN

L'an dernier, c'était la tirelire BMP. Cette année, l'école a été approchée par Leucan et Main dans la main.

Après discussion, les membres ont décidé d'encourager un organisme local en participant à la campagne de Main dans la main. Le 2^e choix serait BMP.

Il est proposé par Madame Lilianne Ward et appuyé par Madame Isis Reyes d'adopter le partenariat avec Main dans la main pour la campagne de boîte d'Halloween.

Adopté à l'unanimité

21CE1819-011

17. MESURE PARTIR DU BON PIED

Le Ministère de l'éducation donne des ressources pour le préscolaire et pour la première année. En mai 2018, une augmentation des heures d'éducation spécialisée avait été approuvée par le CÉ.

Mélanie Tremblay Blackburn offrira donc de l'appui pédagogique en 1^{re} année.

Est-ce que l'on peut avoir plus d'heures TES avec ce budget.

La direction répond que la TES a 25 heures (heures de classe).

Quelle est la norme du nombre d'heure TES dans les autres écoles?

La direction explique que ces heures sont données selon les besoins des écoles.

Il est proposé par Madame Hélène Robert et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'approuver la mesure *Partir du bon pied*.

21CE1819-012

*Approuvé à l'unanimité***18. MESURE COUP DE POUCE DE LA DEUXIÈME À LA SIXIÈME ANNÉE**

Cette mesure vient appuyer la mesure Partir du bon pied et concerne les élèves de la deuxième à la sixième année.

Le montant est de 5 918\$.

Investir dans les classes, en appui pédagogique.

Un membre demande si c'est ce que les enseignantes désirent. La direction répond que oui.

Est-ce que l'argent dans ce budget peut-être pris pour autre chose? La direction explique que cet argent doit être en RH auprès des élèves.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame Isis Reyes d'approuver la mesure *Coup de pouce* pour les élèves de la deuxième à la sixième année.

21CE1819-013

*Approuvé à l'unanimité***19. SORTIE ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES**

Les tableaux complets seront présentés en octobre.

Les sorties sont payées par le fonds à destination spéciale.

Le 26 et 28 septembre, les élèves de 1^{re} et 2^e année se rendront à pied au Musée.

Le 19 septembre, les élèves de 5^e et 6^e année se sont rendus à pied à l'Hôtel de ville.

Le 25 septembre, les élèves de 5^e et 6^e année iront au PENS Mont Sutton.

Le 20 septembre, une spécialiste de la Vallée de Ruitter donnera un atelier sur les arbres et les écosystèmes pour les élèves de 5^e et 6^e année. Le coût est de 250\$ par classe.

Le 2 novembre, Zoomobile pour les élèves de maternelle. Coût 200\$.

Il serait apprécié que les parents connaissent les dates des activités pour toute l'année afin qu'ils puissent arranger leur horaire et qu'ils puissent participer. Suggestion d'envoi en décembre, mars et juin.

Il est proposé par Madame Hélène Robert et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'approuver les sorties et activités éducatives décrites ci-dessus.

21CE1819-014

*Approuvé à l'unanimité***20. INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

Le projet cours d'école a été accepté et s'effectuera en 2018-2019.

20.1. Travaux 2018-2019

Présentation du tableau des travaux 2017-2018 et présentation des mandats pour 2018-2019.

20.2. Services complémentaires

Aide aux devoirs pour soutenir les parents d'élèves anglophones.

Une bénévole sera disponible pour vocabulaire des élèves de 1^{re} et 2^e année.

Il est suggéré de donner plus d'aide pour les projets de recherche.

Service pédagogique, etc.

20.3. Remise de la première communication

La 1^{re} communication sera déposée sur le Portail parents le 15 octobre pour les élèves du primaire.

Pour le préscolaire, une communication sur papier sera envoyé aux parents.

20.4. Parc-école

En attente de la confirmation des travaux (CSVDC).

20.5. École internationale

Auto-évaluation en 2018 : décembre, dépôt des documents, avril visite.

Un document d'évaluation sera fourni par l'IB à l'équipe-école afin de bonifier le vécu du programme au cours des années.

6 modules; en place.

Madame Julie Brodeur, coordonnatrice inter, vient aider les enseignantes.

Mesdames Isis Reyes et Catherine Olivier sont les coordinatrices.

Madame Catherine Olivier pour les documents officiels ainsi que l'accompagnement des titulaires et madame Isis Reyes pour les éléments du profil de l'apprenant, les liens école-familles, de même que l'accompagnement des spécialistes.

20.6. Campagne de financement 2018-2019

Cette année, les campagnes de financement seront :

- La vente de fromage;
- Le souper spaghetti;
- Le marché de Noël.

Il est suggéré d'avoir plus de visibilité pour le marché de Noël.

20.7. OPP

Facebook fermé/sécuritaire

OPP va seulement appuyer.

Voir avec l'enseignante de 6^e année pour la graduation.

L'an dernier, c'est l'enseignante de 6^e année qui s'est chargée de la graduation.

20.8. Éducation à la sexualité

- Un envoi sera fait aux parents à ce sujet;
- Tableau synthèse présenté
- Une formation sera donnée aux enseignants;
- Appui de ressources à la CSVDC;
- Travailler avec les parents;
- Activités pédagogiques pas avant le mois de novembre afin de prendre le temps de bien encadrer;
- Aucune note au bulletin.

19h25, une prolongation de 15 minutes est votée.

21. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS : FINANCEMENT INTER/SORTIES ET ACTIVITÉS

La municipalité demande si l'école veut augmenter les frais chargés aux parents.

Il faut vérifier ce que l'on peut charger selon les règles du gouvernement.

L'an dernier, les parents ont déboursé 180\$ pour le programme international, mais ne paient rien pour les activités.

Aide possible pour les parents dans le besoin.

Suggestion d'envoyer une lettre expliquant l'augmentation des frais du programme international, mais qu'il n'y a pas de frais pour les activités.

La direction présente le budget.

À revoir après le comité de financement.

19h45, une prolongation de 15 minutes est votée.

22. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

À revoir à la prochaine rencontre.

23. MOT DU SERVICE DE GARDE

Le projet pour l'Halloween est débuté. Présentation aux parents le 30 octobre.

Les activités parascolaires se déroulent bien.

19h55, une prolongation de 15 minutes est votée.

24. MOT DE LA DIRECTION

L'enlèvement à Sutton était ciblé. Pour la sécurité des élèves, la direction avait contacté la Sûreté du Québec afin d'assurer une présence policière.

25. VARIA

L'Expo de Brome, est-ce positif?

La sécurité et supervision, le terrain est grand.

La direction explique aux parents pour l'an dernier.

Buddy – système;

Gain pour les élèves :

- autonomie, culturelle
- Retombées
- Accompagnement
- Légal
- Argent
- Allergies

Le sujet sera revu avant une prochaine présentation de l'activité, en ayant consulté les éléments légaux.

26. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

27. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Hélène Robert et appuyé par Madame Isis Reyes que la séance soit levée à 20H00.

21CE1819-015

Approuvé à l'unanimité

Signature
Président

Signature
Directrice